

# Faut-il enseigner la religion à l'école?

**Marie-Claude Bourdon**

**E**n juin prochain, le gouvernement du Québec doit décider s'il reconduira la clause dérogatoire permettant l'enseignement religieux catholique et protestant dans les écoles primaires et secondaires. Le Conseil supérieur de l'éducation, le Comité sur les affaires religieuses et le Conseil des relations interculturelles se sont tous prononcés contre cette reconduction, recommandant plutôt la mise en place d'un enseignement culturel des religions, destiné à tous. D'ici juin, une Commission parlementaire doit également se pencher sur la question.

Professeure au département de sociologie et spécialiste des questions religieuses, Micheline Milot a contribué à la rédaction du rapport du Groupe de travail mandaté par le ministère de l'Éducation pour étudier la question de la religion à l'école (le Rapport Proulx, du nom de son directeur, Jean-Pierre Proulx, aujourd'hui président du Conseil supérieur de l'éducation) ainsi qu'à la préparation de l'avis du Comité sur les affaires religieuses du ministère de l'Éducation. Selon elle, le gouvernement ne peut se permettre d'ignorer le conseil de ses propres instances ni les vœux de la population. Or, les parents québécois sont prêts à passer à autre chose, comme l'indique un sondage Léger Marketing mené en février dernier. Les trois quarts des répondants de ce sondage ont affirmé qu'ils souhaitaient la fin de l'enseignement confessionnel à l'école et 69 % ont indiqué qu'ils préféreraient un enseignement culturel des différentes religions.

## **Non au statu quo**

«Ceux qui réclament le statu quo prétendent que 80 % des parents continuent d'inscrire leurs enfants en enseignement religieux plutôt qu'en enseignement moral, dit la sociologue. C'est vrai. Mais en réalité, les parents n'ont pas vraiment le choix.



Photo : Jean-François Leblanc

**Micheline Milot plaide pour une éducation à la citoyenneté qui intègre la dimension religieuse.**

S'ils veulent que leurs enfants reçoivent un minimum de culture religieuse, c'est la seule option possible, d'autant plus que l'enseignement moral a toujours été le parent pauvre du système. Par contre, quand on propose un véritable choix aux parents, et cela, tous les sondages le confirment, la majorité choisit toujours un enseignement culturel des religions. Seulement une petite minorité de 20 % préfère garder l'enseignement confessionnel et il y a toujours une autre minorité, également de 20 %, qui pense qu'il ne devrait y avoir aucun enseignement religieux à l'école.»

Dans plusieurs endroits du monde, on considère que la religion n'a pas sa

place à l'école, souligne Micheline Milot. «C'est le cas dans certaines provinces canadiennes, comme en Ontario et en Colombie-Britannique, mais aussi en France et aux États-Unis, un pays très religieux, comme on sait, mais où l'on ne parle pas de religion à l'école.»

Si on opte pour un enseignement du religieux, il faut définir l'objectif visé à travers cet enseignement, insiste la professeure. Pour certains, il s'agit d'un objectif de culture générale : transmettre aux jeunes des connaissances leur permettant de comprendre l'histoire, la littérature, les arts et les monuments de l'architecture religieuse. D'autres prétendent qu'un enseignement des reli-

gions amène une plus grande compréhension de l'humanité, ainsi que de l'actualité internationale, et donc une plus grande tolérance. «Mais la connaissance de l'autre n'amène pas toujours la tolérance, soutient la sociologue. Souvent, les guerres de religion et la haine raciale ne sont pas basées sur la méconnaissance de l'autre, mais sur l'absence de tolérance des différences.»

## **Contre l'intolérance**

C'est dans la lutte à l'intolérance que l'enseignement des religions trouve sa plus grande pertinence, croit Micheline Milot. L'avis fourni au ministère de l'Éducation par le Comité sur les affaires religieuses va dans ce sens. Il propose de mettre en place un enseignement qui ferait place aux différentes religions ainsi qu'à des visions séculières ou athées. Cet enseignement, qui aurait pour but de développer la capacité de reconnaissance de l'autre et une réflexion critique sur ses propres valeurs, s'inspire de l'évolution récente en faveur de l'éducation à la citoyenneté et de l'éducation interculturelle.

«Quand on délibère dans l'espace public, on laisse nos prières à la maison, mais pas nos valeurs, souligne la professeure. Or, ces valeurs, nous les puisons souvent dans des morales religieuses, même si nous ne sommes pas pratiquants. Qu'il s'agisse des mariages homosexuels, de la religion à l'école ou de la charia dans les tribunaux, les grands débats sociaux entraînent des conflits de valeurs et il ne suffit pas de savoir ce qu'est la Torah ou la Bible pour résoudre ces questions. Il faut qu'on soit capable de débattre dans le respect des différentes valeurs, y compris des valeurs religieuses. Et cela s'apprend.»

Ce type d'apprentissage est-il à la portée des enfants du primaire? «Quand on enseigne la grammaire, on ne commence pas avec Balzac, répond Micheline Milot. On commence avec des choses simples. C'est la

même chose pour la religion.» Au Danemark, en Norvège et en Italie, entre autres, il existe des programmes d'enseignement culturel des religions. Ici et là, des enseignants ont commencé à intégrer des éléments interculturels dans leurs classes, notamment en Angleterre. Ce mouvement a eu une influence au Québec, principalement du côté des écoles anglophones, où les enfants sont sensibilisés à la religion de leurs camarades par des activités organisées à l'occasion des fêtes religieuses, par exemple.

La sociologue s'oppose au modèle multiconfessionnel qui donne la possibilité à chaque groupe religieux de réclamer un enseignement correspondant à ses propres croyances et pratiques. «Lors de la rédaction du Rapport Proulx, en 1999, nous avons examiné toutes les possibilités concernant l'enseignement religieux à l'école. Or, cette option a été écartée. D'abord, elle est techniquement difficile à réaliser. Comment faire, dans une école où l'on retrouve 26 ethnies différentes, pour satisfaire tout le monde? Seuls les groupes les plus importants auraient droit à un enseignement selon leurs principes. Il n'y aurait qu'apparence d'égalité. Ensuite, il existe une raison éducative pour s'opposer à l'enseignement multiconfessionnel : quel message est-ce que cela envoie, dans une société pluraliste, de séparer les enfants selon leur appartenance religieuse? Si les valeurs religieuses sont suffisamment importantes pour qu'on en parle à l'école, on doit pouvoir en discuter ensemble.»

Micheline Milot s'est dissociée des recommandations du Comité sur les affaires religieuses sur un point suggérant que l'école favorise le «cheminement spirituel de l'élève». Selon elle, cette mission n'appartient pas à l'école. «Ceux qui n'ont pas de croyances religieuses doivent également pouvoir exprimer leur point de vue», insiste-t-elle ●